

**Concours INTERNE**  
pour l'accès au corps des  
**ATTACHES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES (f/h)**  
ouvert à partir du 09 septembre 2013  
pour 09 postes  
2<sup>ème</sup> épreuve écrite

**REPONSES A 10 A 15 QUESTIONS**

**Réponses à 10 à 15 questions** portant sur des questions de gestion des ressources humaines, de droit administratif, de finances publiques et de marchés publics.

Coefficient : 2 - Durée : 03h00

**SUJET** : vous répondrez aux 12 questions suivantes en respectant leur ordre (vous recopierez chaque question avec son numéro). Chacune des 12 réponses occupera une vingtaine de lignes sur votre copie.

**Gestion des Ressources Humaines :**

- 1- Le devoir d'obéissance existe-t-il ?
- 2- Peut-on licencier un fonctionnaire ?
- 3- La reconnaissance du mérite dans la fonction publique.

**Droit Administratif :**

- 4- Le fonctionnaire est-il responsable ?
- 5- Le recours pour excès de pouvoir.
- 6- La limitation du cumul des mandats électifs.

**Finances Publiques :**

- 7- La modernisation de l'action publique.
- 8- Le rôle des chambres régionales des comptes.
- 9- Les dotations de l'Etat aux collectivités territoriales.

**Marchés Publics :**

- 10- Marché public et délégation de service public.
- 11- Un règlement amiable est-il toujours possible ?
- 12- La publicité des marchés publics.

**NB** : veuillez indiquer l'intitulé de l'épreuve au début de votre copie, à savoir : Questions.

-----  
**⚠ RAPPEL** : aucun nom, prénom, signature ou signe distinctif (supérieur hiérarchique, initiales quelles qu'elles soient, numéro de téléphone ou adresse de service, même fictifs, ...) ne doivent figurer dans le corps (ou le timbre) de votre composition sous peine d'exclusion du concours.